



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE GEMBLOUX

FRW, le 28 avril 2016



Information & consultation villageoise à Ernage
Le **27 avril 2016**, salle La Concorde
Synthèse

Participants :

- **23 citoyens**
- Pour le **Conseil communal** (7) : Benoît DISPA (Bourgmestre), Gauthier DE SAUVAGE (Echevin), Alain GODA (Echevin), Max MATERNE (Echevin), Guy THIRY (Cons. Comm), Manu DELSAUTE (Cons. Comm), S. LEKEU (Cons. Comm).
- Pour le **CREAT-UCL** : Anne SINZOT (Auteure du PCDR)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant Gembloux)

Excusés : Marc BAUVIN (Echevin) et Christine HUBERT (Pôle cadre de vie à l'administration communale, agent relais ODR)

Copie :

- Mise en ligne sur site internet de la Ville de Gembloux
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR
- à la Direction de la FRW
- à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)
- au CREAT-UCL
- aux participants

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation powerpoint
- Annexe 2 – Résultats de la consultation à Ernage

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
3. Présentation du pré-diagnostic communal
4. Consultation par sous-groupe thématique
5. Questions à approfondir en plénière
6. Présentation de l'étape suivante : Groupes de travail et renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
7. Conclusion

1. Introduction

Le Bourgmestre, Benoît DISPA, souhaite la bienvenue aux participants. Forte de l'expérience de sa première Opération de Développement Rural (ODR) qui a permis à de nombreux projets de voir le jour dans la plupart des villages gembloutois, la Ville désire renouveler l'expérience dans une nouvelle ODR. L'Echevin insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir pour les villages du territoire gembloutois pour les 15 prochaines années. La mobilisation de la population en est un facteur de réussite.

La rencontre villageoise est l'occasion d'entendre les citoyens de tous les villages de l'entité (village par village). A cette occasion, les représentants politiques sont là pour écouter les citoyens, ils ne participeront donc pas aux discussions afin de laisser la libre expression des citoyens.

Ensuite, B. DISPA présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR et le CREAT-UCL, auteur du PCDR.

Lors de son inscription, chaque participant a reçu un talon à compléter avec ce qui est, selon lui, l'atout principal de son village ou de sa commune et la faiblesse principale de son village ou de sa commune. Le résultat de ce mini-sondage se trouve en annexe 3.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

M. BURETTE, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **Base légale** : les ODR étaient régies initialement par un Décret wallon de 1991. Celui-ci a été « modernisé » en 2014, donnant lieu à un nouveau Décret.
- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et de développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est l'un des piliers de l'ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement du territoire. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon. Mais plus largement, de plus en plus de pouvoirs subsidiaires demandent à ce qu'un projet à subventionner s'inscrive dans une stratégie locale.
- **Les acteurs principaux de l'ODR de Gembloux** sont :
 - La Ville et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).

- L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be) qui a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Ville dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
- La Wallonie et son administration, et plus particulièrement la DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, qui est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsidés) « Développement Rural ».
- Le Bureau d'étude, le CREAT – UCL, qui est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Gembloux. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

Questions/remarques :

- Gembloux centre sera-t-il également consulté ?
 - *Oui, une réunion de consultation du centre-ville est programmée le 25 mai 2016. Le centre-ville n'est pas directement concerné par la politique du développement rural mais cependant des liens villages/centre de Gembloux existent ; il s'agit du même bassin de vie.*

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser une vision d'ensemble de Gembloux, avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (CREAT-UCL) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic est ensuite enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

A. SINZOT, du CREAT-UCL, présente le « portrait-robot » de Gembloux, synthèse succincte du pré-diagnostic du CREAT et d'éléments collectés lors de premières consultations du premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne). La présentation de ce « portrait-robot » se trouve en annexe 2.

Questions/remarques :

- L'agriculture sur Gembloux devient de plus en plus intensive.
 - *En effet, le constat est assez général que les exploitations agricoles grossissent en taille alors que le nombre d'agriculteurs est en baisse.*
- Il est actuellement impossible de remplir l'enquête en ligne sur le site internet communal.
 - *L'enquête en ligne s'est clôturée le 17 avril dernier. 245 réponses ont été enregistrées qui ont fait l'objet d'une première analyse transmise. La FRW va demander que l'onglet soit retiré.*
- En ce qui concerne l'importante croissance démographique, quelle maîtrise la Ville de Gembloux peut-elle exercer ?
 - *La croissance démographique des dernières années s'explique en grande partie par une offre importante de nouveaux logements comme la construction du nouveau quartier 'Tout Vent'.*
 - *Le schéma de structure communal est en cours de révision. Il s'agit d'un outil d'aide à la réflexion et à la décision pour activer ou pas certaines zones urbanisables. D'autres outils en aménagement du territoire sont également mis en œuvre comme le plan communal d'aménagement : aménagement du quartier de la Sucrierie, de la Manufacture et dernièrement le site de l'Eurofonderie (particulièrement bien situé à côté de la gare de Gembloux).*
 - *La volonté communale est de densifier le centre-ville et de préserver les villages. C'est ainsi que certains permis d'urbanisme sont régulièrement bloqués et que des zones d'aménagement communales concertées ne sont pas mises en œuvre.*
 - *Lors de l'aménagement de nouveaux quartiers, la mixité des fonctions est également fortement souhaitée par la Ville (logements, petits commerces, services,...)*
 - *Il s'agit de tenir compte du phénomène de la natalité relativement importante sur Gembloux et sur lequel la Ville n'a pas prise !*
- Pourquoi y-a-t-il un turn over de la population ?
 - *Certains jeunes ménages quittent Gembloux pour s'installer et construire dans des villages pas nécessairement situés sur le territoire communal.*

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au « portrait-robot » présenté et d'apporter leur avis sur les atouts et les faiblesses de leur commune et de leur village.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes. Pendant 45 minutes les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses du territoire sur 3 thématiques traitées à savoir :

- Habiter à Gembloux
- Vivre ensemble à Gembloux

- Travailler et entreprendre à Gembloux

Chaque panneau thématique contiendra d'une part les atouts/faiblesses repris dans le portrait-robot : les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés. D'autre part, ils seront amenés à compléter les atouts et faiblesses propres à leur village.

→ Le résultat des travaux en sous-groupes qui reflète le ressenti des habitants **se trouve en annexe 2.**

5. Questions à approfondir en plénières

Une deuxième phase de consultation est organisée en plénière pour permettre d'éclaircir certaines contradictions et questions que l'auteur de PCDR et la FRW ont pu mettre en évidence suite aux premières synthèses de consultation organisées durant le premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne).

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Ces expressions pourraient paraître subjectives ou liées à un manque de connaissance d'une thématique précise mais sont le reflet du ressenti de certains habitants.

→ ***Affirmation 1 : Je suis plus Ernageois que Gembloutois.***

Majorité de cartons verts, quelques cartons mitigés (vert et rouge).

Éléments issus du débat en lien avec cette question :

- Gembloux constitue le lieu de référence et de convergence : services, écoles et administration communale.
- Ernage est un des villages le plus proche de Gembloux avec Grand-Manil et Sauvenière.
- En ce qui concerne la vie en commun, l'ASBL Ernage Animation fédère l'associatif local qui offre des activités diversifiées et Gembloux propose d'autres types d'activités via des infrastructures comme la bibliothèque, les installations sportives, le centre culturel.
- Il existe une forte identité villageoise qui s'exprime par de la convivialité, du dynamisme associatif. L'accueil des nouveaux habitants est très développé, à un point tel qu'une participante témoigne du fait qu'elle se sent 'comme si j'avais toujours vécu à Ernage'.
- Avec un certain humour ... Gembloux est la dépendance d'Ernage ! Et encore : Ernageois = citoyens du monde !

→ ***Affirmation 2 : Je me sens plus du Brabant wallon que du Namurois.***

Avis partagé

Éléments issus du débat en lien avec cette question :

- Certaines personnes sont originaires du BW, travaillent à Bruxelles et font leurs courses prioritairement à LLN (avant Namur).

- Certains participants se sentent peu concernés par les publications namuroises comme par exemple la revue de la province de Namur ; ils se sentent éloignés, à la frontière entre les 2 provinces. Ex : pour les agences immobilières, Ernage est situé en BW.
- Pour d'autres, ils font leurs courses d'abord à Gembloux puis LLN, Wavre et Namur.
- Et pour d'autres encore, ils ne se retrouvent pas dans le profil BW à travers des communes comme Waterloo et Braine l'Alleud.

→ **Affirmation 3 : J'habite un territoire rural.**

Importante majorité de vert et quelques mitigés

Éléments issus du débat en lien avec cette question :

- On vit à la campagne qui présente une richesse écologique et de la biodiversité tout étant proche de la ville et en subissant des nuisances provoquées par la N4 fortement utilisée.
- Il y a encore beaucoup d'espaces verts et les 2 zones d'aménagement communales concertées (ZACC) sont à préserver.
- Le rural c'est aussi un état d'esprit, c'est avoir une vie locale tournée vers les dispositions qu'offre la campagne.
- Etre rural, c'est vivre en connivence avec les agriculteurs.
- Certaines personnes estiment qu'il manque de présence animale comme des ânes et d'autres estiment que chevaux et vaches sont encore bien présents.

→ **Autre : la N4**

- Le village d'Ernage est coupé en 2 par la N4 qui est fort fréquentée et qui isole une partie d'Ernageois.
- Il est quasi impossible de traverser la voirie : manque d'un passage piétons sécurisé, pas de rond-point, pas de feux de signalisation et la limitation à 70 km/h n'est pas respectée.
- Manque d'entretien des avaloirs (les riverains les nettoient), les bas-côtés de la voirie sont des cimetières à canettes et les terres pleins ne sont jamais entretenus ; de graves accidents ont déjà eu lieu.

6. Prochaine étape : participation aux groupes de travail et appel à candidature pour la constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, les habitants auront deux nouvelles occasions de donner leur avis : lors de GT (groupes de travail) thématiques et en posant leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural.

Les groupes de travail seront ouverts à toute la population et auront pour objectif de faire émerger des objectifs de développement et des idées de projets en lien avec les enjeux issus du diagnostic partagé. Une série de réunions thématiques (en fonction des enjeux) seront organisées dans le courant du 2^d semestre 2016.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) existe déjà suite à la première Opération de Développement Rural et devra être renouvelée après les GT afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

La CLDR n'est pas un organe décisionnel, ce rôle étant du ressort de la Ville, pouvoir local et « Maître d'ouvrage » de l'ODR.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Ville un avant-projet de P.C.D.R. comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R. et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Ville ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du P.C.D.R. et de la dynamique.

Les participants ont tous reçu un formulaire les invitant à se manifester pour participer au GT ou poser leur candidature pour la CLDR.

7. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (Site internet, page Facebook, bulletin communal, mailing list...)

- <http://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/operation-de-developpement-rural>

Une personne trouve que le bulletin communal ne paraît pas assez souvent.

- *Le bulletin communal est édité 5/an.*

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS & Jocelyne VAN LIERDE